

**Conseil d'établissement
Séance du 7 décembre 2021**

Délibération n°8

**Portant approbation des capacités d'accueil, des modalités et des critères de recrutement
des formations de 1^{re} année du second cycle
au titre de l'année universitaire 2022-2023**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1 à L.712-3, L.612-6-1, L.613-1 et D 612-1-4 ;

Vu la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master, et notamment son article 2 ;

Vu le décret n°2017-83 du 25 janvier 2017 relatif aux conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme national de licence non admis en première année d'une formation de leur choix conduisant au diplôme national de master se voient proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle ;

Vu le décret n°2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts ;

Considérant que les établissements d'enseignement supérieur délivrant le diplôme national de master peuvent mettre en place des procédures de recrutement sur dossier ou concours à condition d'avoir préalablement fixé des capacités d'accueil pour l'accès à leurs formations de première année de deuxième cycle,

Considérant que, dans ce cadre, CY Cergy Paris Université actualise les capacités d'accueil de ses formations de première année de deuxième cycle au titre de l'année universitaire 2022-2023 qui seront publiées sur le site *Trouvermonmaster*,

Après en avoir délibéré :

Vote

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 12

Membres absents et non représentés : 16

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 0

Article 1er :

Le conseil d'établissement approuve les capacités d'accueil des formations de 1^{re} année de deuxième cycle de CY Cergy Paris Université au titre de l'année universitaire 2022-2023 telles qu'annexées à la présente délibération.

Article 2 :

Le conseil d'établissement approuve les modalités de recrutement, les attendus, les critères généraux d'examen des candidatures en M1 ainsi que la composition des commissions de recrutement au titre de l'année universitaire 2022-2023 tels qu'annexés à la présente délibération.

Article 3 :

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Article dernier :

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,

A blue ink signature, appearing to be 'F. Germinet', written in a cursive style.

François GERMINET

Transmise au rectorat le : 08 mars 2022

Publiée le : 09 mars 2022

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Paramétrage de la Plateforme TrouverMonMaster

Mentions et parcours de master			Capacités				Indicateurs (facultatif)		Attendus	Critères pour l'étude du dossier		Pièces demandées	Composition de la commission de recrutement en M1	
	Parcours de M1 Préciser intitulé et FL, FA et/ou FC	Parcours de M2 Préciser intitulé et FL, FA et/ou FC	Capacité totale de chaque parcours de M1	Dont nombre de places réservées aux étudiants étrangers	Dont nombre de places public (redoublants, public FC...) hors étudiants étrangers	Nombre de places offertes sur le portail Trouver mon master = (capacité totale) - (nombre de places réservées aux étudiants étrangers) - (public spécifique : redoublants, public FC...) = col D - col E - col F	Taux d'accès au M1 l'année précédente (en %) Facultatif A renseigner au niveau du parcours (ou de la mention si cette dernière ne comporte pas de parcours). Il sera calculé par la mise en rapport du rang du dernier admis et du nombre total de candidatures recevables	Taux d'insertion pro post-M2 Facultatif A renseigner au niveau du parcours (ou de la mention si cette dernière ne comporte pas de parcours). Trois données seront à indiquer : - le taux d'insertion lui-même, en % ; - la date d'observation (à 6 mois, à 12 mois, à 18 mois ou à 30 mois) ; - l'année de diplomation des étudiants concernés.	Attendus de chaque parcours (il doit permettre de justifier le refus d'un candidat) Les « attendus » désignent les prérequis en compétences et en connaissances pour être admis en 1ère année d'une formation de master donnée. Ces informations, à caractère obligatoire, seront saisies librement par les établissements (nombre d'attendus non limité ; nombre maximum de signes par attendu : 300, espaces compris). Elles seront à renseigner au niveau de chaque parcours débutant en 1 (ou de la mention si cette dernière ne comporte pas de parcours).	Licence(s) conseillée(s)	Dispositifs particuliers (éléments pouvant entrer dans la description des critères) L'examen du dossier peut prendre en compte les éléments suivants : • les mentions de licence conseillées • la maîtrise de certains savoirs ou certaines compétences • les notes obtenues dans les années précédentes • la mention obtenue au diplôme • le nombre de redoublants • l'expérience professionnelle (inclus les activités de type associative ou bénévole) Il est possible de prévoir des concours, des tests ou des entretiens pour compléter l'évaluation des candidats. Hors apprentissage, il n'est pas permis de refuser des dossiers sur un critère d'âge. Si le nombre de redoublement peut être pris en compte, on ne peut pas refuser un dossier en fonction d'un nombre maximum d'années d'obtention de la licence. On ne peut pas non plus refuser un candidat pour le seul motif que des notes sont inférieures à un seuil strictement plus grand que 10 (par exemple votre candidature n'a pas été retenue car vos notes dans la discipline XXX sont inférieures à 12 »)	Pièces constituant le dossier : • Un curriculum vitae • Une lettre de motivation exposant le projet professionnel • Un dossier permettant d'apprécier l'objectif et les compétences visées par la formation antérieure depuis le bac (relevés de notes, descriptions...) • Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies • Les éléments permettant de remonter les expériences professionnelles • Les documents que le candidat jugera utile d'ajouter afin d'attester des critères demandés	Nombre, nom* et qualité des membres Il est préférable d'indiquer 3 personnes minimum * Les noms pourront être fournis ultérieurement au Conseil d'établissement du 07/12	
Mention 1 : Premier degré	Parcours Professeur des écoles - CY	Parcours Professeur des écoles - CY	590			590	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Compétences en français et en mathématiques. - Socle minimum de connaissances générales. - Une réelle motivation et un projet professionnel clair et bien argumenté.	Obligatoirement : obtention d'une licence. Licences retenues prioritairement : - Licences en lien avec les disciplines enseignées à l'école primaire, Sciences en lien avec l'Éducation (sciences de l'éducation, psychologie...) - Licences avec parcours pluridisciplinaires, Licences avec module(s) de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement.	Examen du dossier par la commission pédagogique du Master	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Expériences en milieu scolaire et/ou auprès d'enfants (ou EAP), stages en L3 (cf. rubrique ci-contre), prioritairement avec des publics 3-11 ans • Expériences professionnelles ayant permis l'acquisition de compétences requises pour un professeur des écoles • Le cas échéant, le dossier de VES ou de VAPP (Procès Verbal) • Fiche profilage formation continue • Liste hiérarchisée, par le candidat, des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation master en 2022-2023 et, notamment dans un Master MEEF en Ile de France et dans l'Académie de Versailles ;	MARCHIANO Fanny	
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur des lycées et collèges en Anglais - CY	Parcours Professeur des lycées et collèges en Anglais - CY	30			30	NR	NR	- un niveau C1 en anglais est souhaitable mais un bon niveau B2 peu suffire selon la qualité du dossier - Projet cohérent - Niveau C1 en français - Grande autonomie de travail - Capacité à travailler en groupe - Expérience en tant qu'encadrant d'organismes recevant des adolescents souhaitable - Curiosité pour les cultures étrangères, littérature comprise.	Licence CCI anglais Licence LEA anglais autre langue Licence autre avec un semestre au moins en pays anglophone	- Notes au-dessus de 12 pour la licence. Niveau B2/C1 en anglais et projet cohérent - Niveau C1 en français - grande autonomie de travail - Capacité à travailler en groupe - expérience en tant qu'encadrant d'organismes recevant des adolescents souhaitable - curiosité pour les cultures étrangères littérature comprise.	Examen du dossier par la commission pédagogique du Master	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Eventuellement pièces attestant l'expérience professionnelle. • Liste hiérarchisée, par le candidat, des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation master en 2022-2023 et, notamment dans un Master MEEF en Ile de France et dans l'Académie de Versailles ;	ROUQUET Camille
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur des lycées et collèges en Espagnol - CY	Parcours Professeur des lycées et collèges en Espagnol - CY	30	0	5	25	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de langue espagnole requis : C1. - Niveau en langue française requis : C1. - Expérience de mobilité internationale significative dans l'aire hispanique vivement souhaitable. - Expérience du système éducatif français souhaitable (miniure Enseignement, expérience d'AED ou AESH, stages en milieu scolaire, programme France Education International). - Curiosité pour les cultures étrangères, littérature comprise.	Licence LLCEER espagnol ou tout diplôme équivalent. Mineur enseignement conseillée	Excellence de la maîtrise disciplinaire en langue, littérature et civilisation de l'aire hispanophone. Compétences transversales : capacités rédactionnelles en français et en espagnol, techniques d'analyse (notamment littéraire), structuration de la pensée dans des exercices complexes, lecture d'oeuvres complètes en langue cible. Connaissance du système éducatif français. Capacité d'organisation personnelle et à s'engager dans un collectif de travail.	La commission pédagogique du master examine le dossier sur la base des attendus et critères établis. Le cas échéant, le candidat peut être convoqué à un entretien.	Lettre de motivation en français et en espagnol exposant le projet professionnel et son adéquation avec les objectifs de formation. CV en français Un dossier académique comportant l'ensemble des diplômes et relevés de notes depuis le baccalauréat. Pour les candidats ayant fait leurs études à l'étranger : une certification officielle attestant d'un niveau C1 en français dans toutes les activités langagières.	Marie Delannoy, co-directrice du master MEEF espagnol Céline Haumesser, co-directrice du master MEEF espagnol
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur des lycées et collèges en Histoire-Géographie - CY	Parcours Professeur des lycées et collèges en Histoire-Géographie - CY	40	0	10	30	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Bonne maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral - Maîtriser une solide culture historique et géographique - Maîtriser la méthodologie de la dissertation et du commentaire de documents - Projet professionnel en adéquation avec le parcours visé.	Licence d'histoire ou de géographie ou diplômes supérieurs. Examen des autres parcours selon la pertinence du projet et l'adéquation de la formation.	- Examen du dossier par la commission pédagogique du Master et, le cas échéant, un entretien avec le candidat - Qualité du parcours de licence examinée : niveau et présence d'UE/EC dans les deux disciplines au concours (histoire et géographie) recommandée - Expériences professionnelles et/ou professionnalisantes valorisées : stages en milieu scolaire, EAP, expériences d'encadrement et d'enseignement	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • 2 lettres de motivation : en anglais et en français. • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Pièces justificatives attestant des éventuelles expériences professionnelles ; • Liste hiérarchisée, par le candidat, des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation master en 2022-2023 et, notamment dans un Master MEEF en Ile de France et dans l'Académie de Versailles ;	HAZIMI Nazima (responsable M1) GIBAUD Bénédicte (responsable M2), Veronique Etienne (FA-FI), Patrick Garcia (PR).	

Mentions et parcours de master			Capacités				Indicateurs (facultatif)		Attendus	Critères pour l'étude du dossier			Pièces demandées	Composition de la commission de recrutement en M1
Mention de master	Parcours de M1 Préciser intitulé et, FI, FA et/ou FC	Parcours de M2 Préciser intitulé et, FI, FA et/ou FC	Capacité totale de chaque parcours de M1	Dont nombre de places réservées aux étudiants étrangers	Dont nombre de places publiques (redoublants, public FC...) hors étudiants étrangers	Nombre de places offertes sur le portail Trouver mon master = (capacité totale) - (nombre de places réservées aux étudiants étrangers) - (public spécifique : redoublants, public FC...) = col D - col E - col F	Taux d'accès au M1 l'année précédente (en %)	Taux d'insertion post-M2	Attendus de chaque parcours (il doit permettre de justifier le refus d'un candidat) Les « attendus » désignent les prérequis en compétences et en connaissances pour être admis en 1ère année d'une formation de master donnée. Ces informations, à caractère obligatoire, seront saisies librement par les établissements (nombre d'attendus non limité) ; nombre maximum de signes par attendu : 300, espaces compris). Elles seront à renseigner au niveau de chaque parcours débutant en S1 (ou de la mention si cette dernière ne comporte pas de parcours).	Licence(s) conseillée(s)	Dispositifs particuliers (éléments pouvant entrer dans la description des critères) L'examen du dossier peut prendre en compte les éléments suivants : • les mentions de licence conseillées • la maîtrise de certains savoirs ou certaines compétences • la mention obtenue au diplôme • le nombre de redoublements • l'expérience professionnelle (inclus les activités de type associative ou bénévole) Il est possible de prévoir des concours, des tests ou des entretiens pour compléter l'évaluation des candidats. Non apprentissage, il n'est pas permis pas de refuser des dossiers sur un critère d'âge. Si le nombre de redoublement peut être pris en compte, on ne peut pas refuser un dossier en fonction d'un nombre maximum d'années d'obtention de la licence. On ne peut pas non plus refuser un candidat pour le seul motif que des notes sont inférieures à un seuil strictement plus grand que 10 (par exemple votre candidature n'a pas été retenue car vos notes dans la discipline XXX sont inférieures à 12 »)	Pièces constituant le dossier : • Un curriculum vitae • Une lettre de motivation exposant le projet professionnel • Un dossier permettant d'apprécier l'objectif et les compétences visées par la formation antérieure depuis le bac (relevés de notes, descriptifs...) • Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies • Les éléments permettant de remonter les expériences professionnelles • Les documents que le candidat jugera utile d'ajouter afin d'attester des critères demandés	Nombre, nom* et qualité des membres * Les noms pourront être fournis ultérieurement au Conseil d'établissement du 07/12	
							Facultatif	Facultatif						
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur des lycées et collèges en Lettres - CY	Parcours Professeur des lycées et collèges en Lettres - CY	25	0	5	20	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Plus particulièrement il est attendu des connaissances solides en : - la littérature française du MA à l'époque contemporaine - l'histoire littéraire - grammaticales et lexicales - Maîtrise de la langue écrite et orale - Compétences argumentatives orales et écrites. - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel	Licence de Lettres classiques / modernes de façon préférentielle. Les autres licences sont néanmoins examinées	Sont pris en compte la cohérence du parcours (mais des réorientations peuvent être envisagées), la motivation des candidat e.s, et leur maîtrise des savoirs disciplinaires. Examen du dossier par la commission pédagogique. Sont pris en compte la cohérence du parcours (mais des réorientations peuvent être envisagées), la motivation des candidat e.s, et leur maîtrise des savoirs disciplinaires.	Examen du dossier par la commission pédagogique. Éventuellement entretien avec le candidat.	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Pièces justificatives attestant des éventuelles expériences professionnelles ; Liste hiérarchisée, par le candidat, des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation master en 2022-2023 et, notamment dans un Master MEEF en Ile de France et dans l'académie de Versailles ;	FORT Pierre-Louis, PU ; Ariane Bach, Prag ; Marie-Madeleine Bertucci, PU ; Corinne Blanchard, MCF ; Christelle Camuzat, Prag ; Claude Coste, PU ; Olivier Godet, Prag; Pierre-Henri Kiebler, MCF ; Catherine Neyman, PACE
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur des lycées et collèges en Mathématiques - CY	Parcours Professeur des lycées et collèges en Mathématiques - CY	30	0	5	25	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Bases solides en mathématiques notamment dans les disciplines enseignées dans une licence de mathématiques ou une remise à niveau après autre parcours seront valorisées. - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel	Licence de Mathématiques avec l'année de L3 acquise. Licence de Physique avec l'année de L3 acquise et un volume minimal de mathématiques (acquis) de 500h répartis sur les 3 ans du cycle licence. Diplôme d'ingénieur suite à une CPGE (seront examinées en priorité les candidatures avec un niveau en mathématiques suffisant) Tout autre diplôme équivalent ou supérieur (Master, doctorat) peut être accepté après examen par la commission pédagogique si le niveau en mathématiques est suffisant.	Examen du dossier par la commission pédagogique du parcours par pôle avec si nécessaire un entretien avec le candidat. Une concertation/point sur le recrutement sera faite entre les responsables du parcours des 3 pôles pour orienter les candidats. Une expérience en enseignement (par exemple donner des cours privés de math) est très valorisée. La sélection des dossiers s'appuie particulièrement sur la maîtrise des contenus mathématiques de niveau licence. Une expérience d'encadrement d'élèves ou de jeunes est valorisée.	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Pièces justificatives attestant des éventuelles expériences professionnelles ; • Si le candidat n'a pas de diplôme de Licence mais un Diplôme d'ingénieur : relevé de notes des années d'école, et descriptif des enseignements suivis • Liste hiérarchisée, par le candidat, des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation master en 2022-2023 et, notamment dans un Master MEEF en Ile de France et dans l'académie de Versailles ;	LEFORESTIER Céline	
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur des lycées et collèges en Numérique et sciences informatiques - CY	Parcours Professeur des lycées et collèges en Numérique et sciences informatiques - CY	20			20	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Soie de connaissances en programmation/algorithme et une méthodologie de travail permettant de suivre cette formation. - Expérience ou un intérêt dans le domaine de l'enseignement. - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel	Licence informatique. Licence de Math-info ou Info-Math, Licence de Mathématiques, Licence de Physique, Diplôme d'ingénieur suite à une CPGE, avec un volume minimal d'informatique de 300h répartis sur les 3 ans du cycle licence. Tout autre diplôme équivalent, ou situation de reconversion professionnelle peut être accepté après examen par la commission pédagogique au regard du niveau en informatique.	Sont pris en compte la cohérence du parcours (mais des réorientations peuvent être envisagées), la motivation des candidat e.s, et leur maîtrise des savoirs disciplinaires.	Examen du dossier par la commission pédagogique et entretien éventuel.	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Pièces justificatives attestant des éventuelles expériences professionnelles ; • En cas de reconversion professionnelle, pièces attestant de l'expérience professionnelle. • Liste hiérarchisée, par le candidat, des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation master en 2022-2023 et, notamment dans un Master MEEF en Ile de France et dans l'académie de Versailles ;	Khanebouh Mehdi, Leskov Louis, Volt Emmanuel
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur des lycées et collèges en Physique Chimie - CY	Parcours Professeur des lycées et collèges en Physique Chimie - CY	30			30	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Expérience ou un intérêt dans le domaine de l'enseignement. - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel	L3 mention physique et chimie, L3 mention chimie (coursus avec UE chimie), L3 mention chimie (coursus avec UE physique). Diplôme équivalent à un L3 sous réserve d'avoir fait de la physique générale et de la chimie dans son cursus	La qualité du parcours de licence sera examinée : niveau, mention, rapidité. Expériences professionnelles et / ou professionnalisantes en milieu scolaire souhaitées	Un examen du dossier par la commission pédagogique du Master et si besoin entretien téléphonique, visioconférence ou présentiel avec le candidat.	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Pièces justificatives attestant des éventuelles expériences professionnelles ; • Liste hiérarchisée, par le candidat, des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation master en 2022-2023 et, notamment dans un Master MEEF en Ile de France et dans l'académie de Versailles ; • Curriculum vitae (CV) détaillé, avec les éventuelles expériences dans l'enseignement et autres professions ; • Lettre de motivation pour le métier de professeur de Physique-Chimie (photocopier des relevés d'acquis et de notes de licence (L1, L2) et au moins du premier semestre de L3 avec envoi des résultats du S6 au plus tôt. Résultats des autres diplômes et certifications universitaires et professionnelles obtenus. Tout élément complémentaire jugé utile par le candidat. Liste hiérarchisée par le candidat des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation en 2020-2023 et notamment dans un Master MEEF parcours PC en Ile de France et dans l'académie de Versailles	KHANOUR ARMALE Rita Gilles Remy et Sylvain Le Blanc
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur des lycées et collèges en Sciences et vie de la Terre (SVT) - CY	Parcours Professeur des lycées et collèges en Sciences et vie de la Terre (SVT) - CY	20			20	NR	NR	- Soie de connaissances solides en biologie ET géologie et une méthodologie de travail permettant de suivre cette formation. - Expérience dans le domaine de l'enseignement ou de l'animation appropriée. - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel	Licence de Biologie-parcours SVT recommandé. Licence de Biologie, autre parcours si classes préparatoires, ou si 150h de géologie en L3 ou 200h de géologie sur le cycle licence. Licence de Géologie, si classes préparatoires ou 400h de Biologie sur la L3, ou 600h de Biologie sur l'ensemble du cycle. Ces heures doivent être validées hors compensation. Si l'expérience professionnelle est souhaitée, elle ne constitue pas un prérequis. Tout autre diplôme équivalent ou supérieur (école d'ingénieur, doctorat ...) peut être accepté après examen par la commission pédagogique sous réserve des places restantes et/ou entretiens.	• Le niveau de maîtrise voire d'expertise de certains savoirs ou certaines compétences académiques, méthodologiques et de savoir-faire : - Connaissances disciplinaires - Méthode de travail (Organisation dans le travail - Autonomie - Travail en équipe) • Capacité à s'investir, à s'impliquer dans son travail, à travailler en groupe • Savoir être • Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet • Engagements citoyens et/ou associatif, activités et centres d'intérêt • Le parcours personnel du candidat	Examen du dossier par la commission pédagogique suivi le cas échéant d'un entretien téléphonique ou en présentiel pour les dossiers limités ou refusés, en vue d'une orientation en L3 de type Biologie-Géologie (parcours enseignement des SVT).	Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour accéder à la formation) - Facultatif Copie diplômes - Obligatoire Lettre de motivation - Obligatoire Commentaire FR : manuscrite Liste des autres masters demandés (hors Saclay) - Obligatoire Relevé des notes aux concours passés (agrs, capes, agrég, etc.) - Obligatoire Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le BAC à la date de la candidature - Obligatoire Attestation de français (obligatoire pour les non francophones) - Facultatif Curriculum Vitae - Obligatoire Fiche de renseignements - Obligatoire Commentaire FR : A télécharger via le lien suivant : https://www.universite-paris-saclay.fr/sites/default/files/media/2023/06/fiche-renseignement-complementaires-master-meef-svt_2-1.pdf	MOHN Geoffroy GUEGO Christophe

Mentions et parcours de master			Capacités				Indicateurs (facultatif)		Attendus	Critères pour l'étude du dossier			Pièces demandées	Composition de la commission de recrutement en M1
			Capacité totale de chaque parcours de M1	Dont nombre de places réservées aux étudiants étrangers	Dont nombre de places spécifiques (redoublants, public FC...) hors étudiants étrangers	Nombre de places offertes sur le portail Trouver mon master + (capacité totale) - (nombre de places réservées aux étudiants étrangers) - (public spécifique : redoublants, public FC...) = col D - col E - col F	Taux d'accès au M1 l'année précédente (en %) Facultatif A renseigner au niveau du parcours (ou de la mention si cette dernière ne comporte pas de parcours). Il sera calculé par la mise en rapport du rang du dernier admis et du nombre total de candidatures recevables	Taux d'insertion pro post M2 Facultatif A renseigner au niveau du parcours (ou de la mention si cette dernière ne comporte pas de parcours). Trois données seront à indiquer : - le taux d'insertion lui-même, en % ; - la date d'observation (à 6 mois, à 12 mois, à 18 mois ou à 24 mois) ; - l'année de diplomation des étudiants concernés.	Attendus de chaque parcours (il doit permettre de justifier le refus d'un candidat) Les « attendus » désignent les prérequis en compétences et en connaissances pour être admis en 1ère année d'une formation de master donnée. Ces informations, à caractère obligatoire, seront saisies librement par les établissements (nombre d'attendus non limité ; nombre maximum de signes par attendu : 300, espaces compris). Elles seront à renseigner au niveau de chaque parcours débutant en S1 (ou de la mention si cette dernière ne comporte pas de parcours).	Licence(s) conseillée(s)	• Le niveau de maîtrise voire d'expertise de certains savoirs ou certaines compétences académiques, méthodologiques et de savoir-faire : - Connaissances disciplinaires - Méthode de travail (Organisation dans le travail - Autonomie - Travail en équipe) - Capacité à s'investir, à s'impliquer dans son travail, à travailler en groupe • Savoir être • Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet • Engagements citoyens et/ou associatif, activités et centres d'intérêt • Le parcours personnel du candidat	Dispositifs particuliers (éléments pouvant entrer dans la description des critères) L'examen du dossier peut prendre en compte les éléments suivants : • les mentions de licence conseillées • les notes obtenues dans les années précédentes • la mention obtenue ou diplômée • le nombre de redoublements • l'expérience professionnelle (inclus les activités de type associative ou bénévole) Il est possible de prévoir des concours, des tests ou des entretiens pour compléter l'évaluation des candidats. Hors apprentissage, il n'est pas permis de refuser des dossiers sur un critère d'âge. Si le nombre de redoublement peut être pris en compte, on ne peut pas refuser un dossier en fonction d'un nombre maximum d'années d'obtention de la licence. On ne peut pas non plus refuser un candidat pour le seul motif que des notes sont inférieures à un seuil strictement plus grand que 10 (par exemple votre candidature n'a pas été retenue car vos notes dans la discipline XXX sont inférieures à 12 »)	Pièces constituant le dossier : • Le curriculum vitae • Une lettre de motivation exposant le projet professionnel • Un dossier permettant d'apprécier l'objectif et les compétences liées par la formation antérieure depuis le bac (relevés de notes, brevets...) • Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies • Les éléments permettant de remonter les expériences professionnelles • Les documents que le candidat jugera utiles d'ajouter afin d'attester des critères demandés	Nombre, nom* et qualité des membres Il est préférable d'indiquer 3 personnes minimum * Les noms pourront être fournis ultérieurement au Conseil d'établissement du DTJ2
Mention de master	Parcours de M1 Préciser intitulé et FI, FA et/ou FC	Parcours de M2 Préciser intitulé et FI, FA et/ou FC												
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur de Design et Métier d'Art- DEMA - CY	Parcours Professeur de Design et Métier d'Art- DEMA - CY	30			30	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+1. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+2 enrichi de 5 années d'expérience professionnelle dans les domaines des arts appliqués, du design, des métiers d'art. - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel - Les candidatures justifiant d'expérience où il ont été amenés à transmettre leur savoir et compétences seront favorisées	1 - bac +1, +4, +5 des domaines des arts appliqués, du design, des métiers d'art. 2 - bac +2 des domaines des arts appliqués, du design, des métiers d'art ET ayant accompli 5 années minimum de pratique professionnelle avec demande VAPP obligatoire.	Qualité du parcours de formation. Richesse du parcours professionnel si présent. Motivation du candidat et cohérence du projet.	Examen de la candidature par la commission pédagogique du Master. Examen obligatoire du dossier VAPP pour les candidatures à bac +2 ET ayant accompli 5 années minimum de pratique professionnelle.	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Dossier de travaux personnels et/ou professionnels (5 pages maximum). • Attestation de niveau de diplôme en cas de diplômés d'écoles privées ou écoles étrangères ; • Liste hiérarchisée, par le candidat, des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation master en 2022-2023.	LE CUN Arnelte
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur de Biotechnologies - Santé et environnement - CY	Parcours Professeur de Biotechnologies - Santé et environnement - CY	30			0	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Expérience souhaitable : engagement BSE dans un lycée professionnel ou technologique - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel - Les candidatures justifiant d'expérience où il ont été amenés à transmettre leur savoir et compétences seront favorisées	Licence recommandée : Licence de biologie, environnement, Expérience souhaitable : enseignement BSE dans un lycée professionnel ou technologique	Examen du dossier par la commission. Entretien si nécessaire	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Pièces justificatives attestant des éventuelles expériences professionnelles ; • Contenu des EC • Liste hiérarchisée, par le candidat, des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation master en 2022-2023 et, notamment dans un Master MEEF en le de France et dans l'Académie de Versailles ;	REBAH Lutfia	
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur d'Économie - Gestion - CY	Parcours Professeur d'Économie - Gestion - CY	50			50	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+1. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+2 enrichi de 5 années d'expérience professionnelle dans un des métiers de l'économie-gestion - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel	1 - Licence générale ou professionnelle liée à un domaine de l'économie-gestion (économie, droit, marketing, commerce international, comptabilité, finance, administration économique et sociale...) DCG et diplôme d'écoles de commerce, ou équivalent 2 - bac +2 liée à un domaine de l'économie-gestion (économie, droit, marketing, commerce international, administration économique et sociale...) ET ayant accompli 5 années minimum de pratique professionnelle. Remarque : L'admission se fait de droit si le postulant est titulaire d'une licence générale liée au domaine de l'économie-gestion. Dans le cas contraire, l'admission ne pourra se faire qu'après un examen du dossier et éventuellement un entretien et/ou une demande de VES ou de VAP.	Connaissances disciplinaires dans au moins un des domaines de l'économie-gestion - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel	Examen du dossier par la commission. Entretien si nécessaire. Examen obligatoire du dossier VAPP pour les candidatures à bac +2 des domaines de l'économie-gestion ET ayant accompli 5 années minimum de pratique professionnelle.	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Pièces justificatives attestant des éventuelles expériences professionnelles ; • Contenu des EC • Liste hiérarchisée, par le candidat, des candidatures déposées dans les différentes universités pour intégrer une formation master en 2022-2023 et, notamment dans un Master MEEF en le de France et dans l'Académie de Versailles ;	PANOLFI Edwige
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur de Lettres et Histoire - Géographie - CY	Parcours Professeur de Lettres et Histoire - Géographie - CY	15			15	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Le candidat devra faire la preuve d'une bonne maîtrise de : langue française à l'écrit et à l'oral - culture en Histoire, géographie et en histoire littéraire ; - Maîtriser la méthodologie du commentaire de documents et du commentaire composé. - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel	Licences recommandées : Licence de Lettres modernes - Licence de Lettres classiques - Licence de Philosophie - Licence d'Histoire - Licence de Géographie - Licence de Littérature comparée - Licence de Sciences du langage (option Littérature Française) - Licence de Français langue étrangère (option Littérature Française) - Licence pluridisciplinaire	Examen du dossier par la commission pédagogique sauf pour les étudiants admis de plein droit car titulaires d'une des licences recommandées. Cet examen de dossier peut être accompagné d'un entretien.	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Précisions sur le niveau en langues (lu, écrit, parlé).	Le Nour Nathalie, Guitard Florence, Behadjin Amissa.	
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur de Service et commercialisation en hôtellerie-restauration - CY	Parcours Professeur de Service et commercialisation en hôtellerie-restauration - CY	15			0	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+2 enrichi de 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel - Les candidatures justifiant d'expérience où il ont été amenés à transmettre leur savoir et compétences seront favorisées	Une expérience de la restauration est incontournable. Être titulaire : d'un BTS hôtellerie (Bac + 2) + 5 ans d'expérience dans la restauration ou l'hôtellerie, ou être titulaire d'une licence ou d'une licence professionnelle en hôtellerie - restauration, ou être titulaire d'une maîtrise en hôtellerie, ou avoir cotisé 5 ans à une caisse de cadres. Être titulaire d'un bachelier ou d'un MST ou Magistère en hôtellerie.	Entretien de motivation obligatoire. Il a lieu bien souvent AVANT la candidature sur le site internet. C'est l'occasion de vérifier le parcours professionnel du candidat et son niveau scolaire. Attention : il y a un important travail de rattrapage des connaissances académiques. l'étudiant doit s'investir à suivre un rythme de classe "prépa" tout au long de l'année pour espérer réussir le concours.	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Le relevé de notes du BTS est plus important que celui du BAC, les certificats de travail sont essentiels pour vérifier si le candidat a bien 5 ans d'expérience professionnelle en plus du BTS.	MORLET Bruno	
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur de Mathématiques et Sciences physiques et chimiques - CY	Parcours Professeur de Mathématiques et Sciences physiques et chimiques - CY	15			15	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral ; - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel	Licences recommandées : Licence de Sciences - Licence Mathématiques - L3 mention physique et chimie, L3 mention physique (coursus avec UE chimie), L3 mention chimie (coursus avec UE physique), Diplôme équivalent à un L3 sous réserve d'avoir fait de la physique générale et de la chimie dans son cursus Diplôme d'ingénieur (seront examinées en priorité les candidatures avec un niveau en mathématiques et sciences physiques suffisant). Tout autre diplôme équivalent ou supérieur (Master, doctorat) peut être accepté après examen par la commission pédagogique si le niveau en mathématiques et sciences.	Examen du dossier par la commission pédagogique sauf pour les étudiants admis de plein droit car titulaires d'une des licences recommandées. Cet examen de dossier peut être accompagné d'un entretien.	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers	PAPATHODOURIO Antoine, BAUDET Isabelle	
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur de Sciences et technologies culinaire, organisation et production culinaire - CY	Parcours Professeur de Sciences et technologies culinaire, organisation et production culinaire - CY	10			0	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+2 enrichi de 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel - Les candidatures justifiant d'expérience où il ont été amenés à transmettre leur savoir et compétences seront favorisées	Accès de plein droit : Être titulaire : soit d'une licence avec une expérience de la restauration incontournable ; soit d'une licence professionnelle dans les domaines de la restauration ; soit d'une licence professionnelle de restauration gastronomique à vocation internationale ; soit d'un bachelier ; ou MST en management hôtelier	Étudiants en poursuite d'études et Étudiants en reprise d'étude : Demande de VES ou de VAP selon les cas ; Être titulaire d'un BTS hôtellerie (bac+2) avec 5 ans d'expérience professionnelle minimum ; soit d'une licence avec une expérience de la cuisine incontournable ; soit d'une licence professionnelle dans les domaines de la restauration ; Parents de 3 enfants ; Sportifs de haut niveau avec une expérience de la restauration incontournable ; ou avoir cotisé 5 ans à une caisse de cadre + expérience en cuisine	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers • Justificatifs d'expériences professionnelles et selon le cas • Photocopie de l'attestation de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJJS). • Relevé de cotisation de la caisse de cadre	CARDINALE Bruno	
Mention 2 : Second degré	Parcours Professeur de Sciences et techniques médico-sociales - CY	Parcours Professeur de Sciences et techniques médico-sociales - CY	30			30	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+1. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+2 enrichi de 5 années d'expérience professionnelle dans les domaines de la santé ou du social. - Motivation pour le métier d'enseignant, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel - Les candidatures justifiant d'expérience où il ont été amenés à transmettre leur savoir et compétences seront favorisées	Accès de plein droit : Licence Sciences sanitaires et sociales ; Licence ASS ; Licence coordinateur de projet ; Licence ingénierie et santé publique ; Licence de droit (options : public, privé, social) ; Licence "droit/économie/gestion" ; licence "droit/économie" ; mention droit du travail et de la protection sociale ; Licence sociologie ; Licence sciences sociales, Licence sciences politiques ; Licences professionnelles : "intervention sociale" ; "gestion des structures sanitaires et sociales" ; DE infirmier, grade Kinésithérapeute ; Certificat aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale CAPERDES ; Diplôme d'Etat supérieur "jeunesse, éducation populaire et sport" ; Commission pédagogique : Toute autre licence en lien avec la santé, le social ou la sociologie ; DE conseiller en économie sociale et familiale. Validation des acquis personnels et professionnels - VAPP.	Qualité du parcours de formation. Richesse du parcours professionnel si présent. Motivation du candidat pour le métier d'enseignant et cohérence du projet.	Examen du dossier par la commission. Entretien si nécessaire	Pièces constituant le dossier + pièces complémentaires suivantes : • Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers	CAPIET - ORIA Nathalie CARLP - REBAH Lutfia

Mentions et parcours de master			Capacités				Indicateurs (facultatif)		Attendus	Critères pour l'étude du dossier				Pièces demandées	Composition de la commission de recrutement en M1
Mention de master	Parcours de M1 Préciser intitulé et FI, FA et/ou FC	Parcours de M2 Préciser intitulé et FI, FA et/ou FC	Capacité totale de chaque parcours de M1	Dont nombre de places réservées aux étudiants étrangers	Dont nombre de places publiques (redoublants, public FC...) hors étudiants étrangers	Nombre de places offertes sur le portail Trouver mon master = (capacité totale) - (nombre de places réservées aux étudiants étrangers) - (public spécifique : redoublants, public FC...) = col D - col E - col F	Taux d'accès au M1 l'année précédente (en %)	Taux d'insertion post-M2	Attendus de chaque parcours (Il devrait permettre de justifier le refus d'un candidat) Les attendus désignent les prérequis en compétences et en connaissances pour être admis en 1ère année d'une formation de master donnée. Ces informations, à caractère obligatoire, seront soigneusement par les établissements (nombre d'admissions non limité) ; nombre maximum de signes par attendu : 300, espaces compris). Elles seront à renseigner au niveau de chaque parcours débutant en S1 (ou de la mention si cette dernière ne comporte pas de parcours). Trois données seront à indiquer : - le taux d'insertion lui-même, en % ; - le taux d'observation (à 6 mois, à 12 mois, à 24 mois ou à 30 mois) ; - l'année de diplomation des étudiants concernés.	Licence(s) conseillée(s)	Le niveau de maîtrise voire d'expertise de certains savoirs ou certaines compétences académiques, méthodologiques et de savoir-faire : - Connaissances disciplinaires - Méthode de travail (Organisation dans le travail - Autonomie - Travail en équipe) - Capacité à s'investir, à s'impliquer dans son travail, à travailler en groupe - Savoir être - Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet - Engagements citoyens et/ou associatif, activités et centres d'intérêt - Le parcours personnel du candidat	Dispositifs particuliers (éléments pouvant entrer dans la description des critères) L'examen du dossier peut prendre en compte les éléments suivants : - les mentions de licence conseillées - la maîtrise de critères inscrits ou certaines compétences - le nombre obtenu dans les années précédentes - le mention obtenue ou diplôme - le nombre de redoublements - l'expérience professionnelle (inclus les activités de type associative ou bénévole) Il est possible de prévoir des concours, des tests ou des entretiens pour compléter l'évaluation des candidats. Non apprécié, il n'est pas permis de refuser des dossiers sur un critère d'âge. Si le nombre de redoublement peut être pris en compte, on ne peut pas refuser un dossier en fonction d'un nombre maximum d'années d'obtention du baccalauréat. On ne peut pas non plus refuser un candidat pour le seul motif que des notes sont inférieures à un seul strictement plus grand que 10 (par exemple votre candidature n'a pas été retenue car vos notes dans la discipline XXX sont inférieures à 12 +)	Pièces constituant le dossier : - Un curriculum vitae - Une lettre de motivation exposant le projet professionnel - Un dossier permettant d'apprécier objectifs et compétences visées par la formation antérieure depuis le bac (relevés de notes, descriptions...) - Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Les éléments permettant de remonter les expériences professionnelles - Les documents que le candidat jugera utile d'ajouter afin d'attester des critères demandés	Nombre, nom* et qualité des membres Il est préférable d'indiquer 3 personnes minimum * Les noms pourront être fournis ultérieurement au Conseil d'établissement du 07/12	
							Facultatif	Facultatif							Attendus de chaque parcours (Il devrait permettre de justifier le refus d'un candidat)
Mention 3 : Encadrement éducatif	Conseiller principal d'éducation - CPE - CY	Conseiller principal d'éducation - CPE - CY	60			60	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral ; - Capacité à travailler en groupe - Connaissance des milieux éducatifs et des publics d'âge scolaire - Projet professionnel en adéquation avec la formation visée	Licence en Sciences Humaines (sciences de l'éducation, sociologie, philosophie, histoire, psychologie) + expérience souhaitée dans le secteur socio-éducatif, auprès d'un public d'adolescents. Toute autre licence possible avec une expérience professionnelle récente d'assistant d'éducation d'au moins 1 an.	Examen du dossier par la commission, entretien.	- Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers - Le cas échéant, le dossier de VES ou de VAPP (Procès Verbal) - Fiche proffilage formation continue	DURARRE François HACHEMI Sofia		
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Formation de formateurs d'enseignants 1er et 2nd degrés - FFE - CY	Parcours Formation de formateurs d'enseignants 1er et 2nd degrés - FFE - CY	0			0	NR	NR	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	CADET Lucile	
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Formation de formateurs à l'accompagnement professionnel - FFAP - CY	Parcours Formation de formateurs à l'accompagnement professionnel - FFAP - CY	0			0	NR	NR	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	DUFOURNET COESTIER Vignie NGROY Sandra	
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Formation de formateurs en mathématiques - CY	Parcours Formation de formateurs en mathématiques - CY	0			0	NR	NR	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	ABDOU Maha	
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Didactique des disciplines, spécialisation Didactique de l'histoire et de la géographie - CY	Parcours Didactique des disciplines, spécialisation Didactique de l'histoire et de la géographie - CY	0			0	NR	NR	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	CLERIC Pascal	
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Conseil, projet et action sociale, territoriale et associative - CPA - CY	Parcours Conseil, projet et action sociale, territoriale et associative - CPA - CY	25			25	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Projet professionnel en cohérence avec la formation - Connaissances disciplinaires en sciences humaines et sociales et/ou expériences dans le champ des collectivités ou des associations	Licence en sciences humaines et sociales, économie, gestion, droit Professionnels disposant déjà d'une expérience dans ces domaines	Connaissances disciplinaires en sciences humaines et sociales - Projet professionnel en cohérence avec la formation - Expériences dans le champ des collectivités ou des associations	Examen du dossier par la commission. Entretien si nécessaire	- Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers - Le cas échéant, le dossier de VES ou de VAPP (Procès Verbal) - Fiche proffilage formation continue	BOLLIN Audrey (MCF Responsable formation) - BECQUET Valérie (PU) IORI Roggero (MCF)	
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Encadrement, pilotage et développement en intervention sociale - EPOIS - CY	Parcours Encadrement, pilotage et développement en intervention sociale - EPOIS - CY	30			30	NR	NR	accès réservé aux stagiaires CATERUS de l'EPSS avec étude préalable du dossier	accès réservé aux stagiaires CATERUS de l'EPSS avec étude préalable du dossier	Examen du dossier par la commission. Entretien si nécessaire	- Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers - Le cas échéant, le dossier de VES ou de VAPP (Procès Verbal) - Fiche proffilage formation continue	FUGIER Pascal		
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Littérature de jeunesse : formation aux métiers du livre et de la lecture pour jeunes publics - CY	Parcours Littérature de jeunesse : formation aux métiers du livre et de la lecture pour jeunes publics - CY	20			20	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+3. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+2 enrichi de 5 années d'expérience professionnelle dans les domaines	Toute licence (L3) ou autre diplôme de niveau BAC + 3 professionnels disposant déjà d'une expérience dans ces domaines	Examen du dossier par la commission. Entretien si nécessaire	- Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers - Le cas échéant, le dossier de VES ou de VAPP (Procès Verbal) - Fiche proffilage formation continue	TELLIER Virginie LAROQUE Lydie VOLTZ Françoise		
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Médiation culturelle : concevoir des projets éducatifs et culturels en partenariat - CY	Parcours Médiation culturelle : concevoir des projets éducatifs et culturels en partenariat - CY	20			20	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+3. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+2 enrichi de 5 années d'expérience professionnelle dans les domaines	Toute licence L3	Examen du dossier par la commission. Entretien si nécessaire	- Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers - Le cas échéant, le dossier de VES ou de VAPP (Procès Verbal) - Fiche proffilage formation continue	BOISSONNET Pascale BAVEZ Françoise KHONG Sabine		
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Analyse, conception et recherche dans le domaine de l'ingénierie des technologies en éducation - ACREDITÉ - CY	Parcours Analyse, conception et recherche dans le domaine de l'ingénierie des technologies en éducation - ACREDITÉ - CY	30			30	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+3. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+2 enrichi de 5 années d'expérience professionnelle dans les domaines	Titulaire d'un BAC + 3 ou équivalent Le public visé est principalement celui des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire, des formateurs d'enseignants quelle que soit leur discipline. Pourront également être sélectionnés, des formateurs d'institutions publiques ou des responsables de formation engagés dans un projet d'enseignement ou de formation impliquant les TIC.	Examen du dossier par la commission. Entretien si nécessaire	- Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers - Le cas échéant, le dossier de VES ou de VAPP (Procès Verbal) - Fiche proffilage formation continue	JAILLET Alain		
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Bien-être dans les organisations - BEO - CY	Bien-être dans les organisations - BEO - CY	30			30	NR	NR	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	MABILLON-BONFILS Béatrice	
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Recherche en éducation, didactique et formation - REDEF - CY	Parcours Recherche en éducation, didactique et formation - REDEF - CY	0			0	NR	NR	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	COUCHOT-SCHIEUX Sigolène BOURHS Véronique	
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Technologie de la formation - TECH EDU - CY	Parcours Technologie de la formation - TECH EDU - CY	30			30	NR	NR	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	JEANNIN Laurent	
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Didactique des disciplines, spécialisation Mathématiques - CY	Parcours Didactique des disciplines, spécialisation Mathématiques - CY	0			0	NR	NR	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	ABDOU Maha	
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers - APRI BEP - CY	Parcours Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers - APRI BEP - CY	130			130	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+3. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+2 enrichi de 5 années d'expérience professionnelle dans les domaines	Etre titulaire d'une licence et être titulaire de l'enseignement public ou privé. Etre inscrit en année de préparation au CAPPEI par décision de l'inspection académique.	Examen du dossier par la commission. Entretien si nécessaire	- Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers - Le cas échéant, le dossier de VES ou de VAPP (Procès Verbal) - Fiche proffilage formation continue	ROYER Carine JAMET Frank		
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Recherche sur l'éducation inclusive - CY	Recherche sur l'éducation inclusive - CY	0			0	NR	NR	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	ROYER Carine JAMET Frank	
Mention 4 : Pratiques et l'ingénierie de la formation	Parcours Former pour intégrer par la langue - FIL - CY	Parcours Former pour intégrer par la langue - FIL - CY	15			15	NR	NR	- Bonne connaissance requise de l'ensemble des disciplines suivies dans l'une des licences conseillées. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+3. - Niveau de compétences de fin de cursus à bac+2 enrichi de 5 années d'expérience professionnelle dans les domaines	Les licences recommandées sont : licence en lettres, en langue, en science du langage	Examen du dossier par la commission. Entretien si nécessaire	- Traduction certifiée et attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers - Le cas échéant, le dossier de VES ou de VAPP (Procès Verbal) - Fiche proffilage formation continue	CADET Lucile		

Psychologie	Psychologie de l'Éducation (FI et FC)	Psychologie de l'Éducation (FI et FC)	20	2	3	15	15	NR	- Dilatation d'une Licence de Psychologie. - Bonne connaissance théorique et méthodologique en psychologie - Maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral ; - Grande autonomie de travail - Capacité à travailler en groupe - Connaissance des milieux hospitalier, social et éducatif et des publics d'âge scolaire - Une réelle motivation et un projet professionnel clair et bien argumenté en relation avec cette formation de Master.	Licence en psychologie (parcours complet L1, L2 et L3)	- Formation, Connaissances disciplinaires dans le domaine - Motivations, projet professionnel en cohérence avec la formation - Expériences dans le champ de la psychologie de l'éducation auprès d'institution, de collectivités ou d'associations, attestation / promesse de stage appréciée	Evaluation des candidatures par la commission de sélection du master	- Un curriculum vitae - Une lettre de motivation exposant le projet professionnel - Diplômes et relevés de notes dans l'enseignement supérieur (Bac inclus) - Pour les étudiants Erasmus : ajouter une Certif ED - En formation continue : ajouter Just Exp Pro. et DV-SAL	Corinne Demarcy Emilie Bougut Hélène Labat
-------------	---------------------------------------	---------------------------------------	----	---	---	----	----	----	--	--	---	--	--	--

Paramétrage de la Plateforme TrouverMonMaster

Missions et paramètres de mission		Capacités		Indicateurs (Qualité)		Règles		Critères pour l'état de mission		Pièces annexes		Cotation de la mission et des sous-tâches	
Code	Nom	Code	Code	Code	Code	Code	Code	Code	Code	Code	Code	Code	Code
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50